

Obligations à taux progressif										
Année	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e
Comptes Épargne Placements et CELI	1,75	1,90	2,05	2,25	2,50	2,85	3,25	3,65	4,00	4,50
Si versements mensuels ⁽¹⁾	1,75	1,90	2,05	2,25	2,45	2,80	3,20	3,60	3,95	4,40
Comptes REER, FERR, CRI et FRV ⁽²⁾	2,75 -> Taux d'intérêt annuel pour la première année									
	Rendement sur 10 ans, comptes Épargne Placements et CELI : 2,87					Rendement sur 10 ans, comptes REER, FERR, CRI et FRV : 2,97				

Obligations à taux fixe										
Terme	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Comptes Épargne Placements et CELI	1,75	1,95	2,10	2,30	2,40	2,50	2,60	2,70	2,85	3,00
Si versements mensuels ⁽¹⁾	1,75	1,95	2,10	2,30	2,35	2,45	2,55	2,65	2,80	2,95
Comptes REER, FERR, CRI et FRV	Bonification de 1 % du taux d'intérêt annuel pour la première année du terme, applicable aux nouveaux fonds.									

Obligations à escompte					
Terme	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans	15 ans
Comptes Épargne Placements et CELI	2,10	2,40	2,60	3,00	3,20
Comptes REER, FERR, CRI et FRV ⁽³⁾	2,432	2,599	2,742	3,100	3,266

Obligations vertes à taux fixe		Obligations Sécuri+	
Terme	5 ans	6 premiers mois	
Comptes Épargne Placements et CELI	2,40	Comptes Épargne Placements et CELI	1,65
Si versements mensuels ⁽¹⁾	2,35	Comptes REER, FERR, CRI et FRV ⁽²⁾	2,65
Comptes REER, FERR, CRI et FRV	Bonification de 1 % du taux d'intérêt annuel pour la première année, applicable aux nouveaux fonds.	Du 7 ^e mois jusqu'à l'échéance (terme de 10 ans): Taux établis tous les 6 mois par le ministre des Finances, selon les conditions du marché.	

Obligations boursières		Obligations d'épargne	
Émission ⁽⁴⁾	2018/09/17	Comptes Épargne Placements et CELI	1,75 *
Terme	5 ans 10 ans	Comptes REER, FERR, CRI et FRV ⁽²⁾	2,75
Échéance	2023/09/18 2028/09/18	* Ce taux d'intérêt s'applique aux émissions en cours à l'exception des émissions où le taux d'intérêt établi annuellement est supérieur.	
Rendement max.	60% Illimité	Les Obligations d'épargne du Québec ne sont pas en vente actuellement.	
Indice de référence	Indice Québec 30 ⁽⁵⁾		
Période de vente	Du 14 juin 2018 au 12 septembre 2018		

Épargne Flexi-Plus	
Comptes Épargne Placements et CELI	1,55
Comptes REER, FERR, CRI et FRV	Sans égard aux sommes accumulées.

Plan Épargne Périodique		
	Par prélèvements bancaires	Par prélèvements sur le salaire
Comptes Épargne Placements et CELI	1,55	1,55
Compte REER	1,55	s. o.

Exception faite du rendement maximum accordé aux Obligations boursières, les taux affichés dans ce tableau sont exprimés sur une base annuelle et s'appliquent sur la durée du terme prévu aux modalités de chacun des produits.

Note : CELI (compte d'épargne libre d'impôt), REER (régime enregistré d'épargne-retraite), FERR (fonds enregistré de revenu de retraite), CRI (compte de retraite immobilisé) et FRV (fonds de revenu viager).

(1) Pour un placement de 10 000 \$ et plus, les intérêts peuvent être versés mensuellement.

(2) Incluant une bonification de 1 % du ou des taux d'intérêt annuels fixés pour la première année, applicable aux nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV.

(3) Incluant une bonification de 1 % du rendement, répartie sur la durée du terme, pour les nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV.

(4) Admissibles aux comptes Épargne Placements, CELI, REER, FERR, CRI et FRV. Un boni de 1 % du capital investi est appliqué aux nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV.

(5) L'Indice Québec 30 (IREC Indice Québec IQ-30^{MC}) est un indice boursier de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) dont le calcul, la mise à jour et la publication sont assurés par le Centre d'analyse et de suivi de l'Indice Québec (CASIQ). La liste des entreprises composant l'Indice Québec 30 peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.iq30-iq150.org/ponderations/ponderation_iq30.html.

Un nouveau produit d'épargne est offert à Épargne Placements Québec :
Les **Obligations vertes à taux fixe du Québec!**
Pour plus de détails, consultez notre site Web
ou demandez à un agent d'investissement de vous renseigner!

Ce document est en vigueur jusqu'à l'émission d'une nouvelle feuille de taux.
Les taux peuvent être modifiés sans préavis.

1 800 463-5229

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

www.epq.gouv.qc.ca